



**Directeur(trice) des Soins  
Coordonnateur(trice) Générale des Soins  
Centre hospitalier de Valence**

**En direction commune avec les CH de Crest, Die, Tournon, Le Cheylard, Lamastre  
et les EHPAD de Satillieu et Saint-Martin-de-Valamas**

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT**

**Le Centre hospitalier de Valence est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire Drôme-Ardèche-Vercors**, créé le 1er janvier 2023 et regroupant 18 établissements de santé. Il est issu de la fusion des GHT Rhône-Vercors-Vivarais et Sud-Drôme-Ardèche préexistants et couvre un territoire de près de 800 000 habitants.

Les missions confiées à ce nouveau GHT se concentrent sur **6 filières médicales prioritaires** : la cardiologie, la neurologie-neurovasculaire, les soins critiques, l'oncologie, l'obstétrique et la périnatalité, les urgences et les transports sanitaires urgents.

La qualité d'établissement support de ce très vaste GHT, marqué par des indicateurs de santé publique en retrait par rapport aux moyennes régionales et nationales, confère au Centre hospitalier de Valence un rôle de **structuration de l'offre de soins sur le sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Situé au 179 Boulevard du Maréchal Juin à Valence, le Centre hospitalier de Valence, c'est :

- 719 lits et 129 places
- 307 M€ budget
- 472 ETP médicaux dont 112 internes
- 2 575 ETP non médicaux dont 1 899 paramédicaux
- 65 708 séjours MCO.
- 806 séjours en SMR
- Un plateau médico-technique composé notamment de 3 IRM, 3 scanners, 4 gamma-caméras, 1 TEP-SCANNER, 1 labo d'anatomo-pathologie, 1 labo de biologie médicale

Il porte également **une direction commune avec les Centres hospitaliers de Crest, Die, Tournon, Lamastre et Le Cheylard et avec les EHPAD de Saint-Martin-de-Valamas et Satillieu, sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche**.

Les établissements de la direction commune (hors CHV) représentent :

- 150 lits et places en médecine et chirurgie
- 80 lits et places en SMR
- 813 lits et places en EHPAD
- 1 510 ETP dont 49 ETP médicaux
- 123 M€ budget

L'organisation du Centre hospitalier de Valence s'appuie sur des pôles d'activité cliniques et médico-techniques pilotés par un chef de pôle, secondé par un Cadre Supérieur de Santé/Coordonnateur Maïeutique et un cadre administratif de pôle.

Le Centre hospitalier de Valence s'est doté d'un **projet d'établissement ambitieux pour les années 2023-2030**, accompagnant la stratégie de modernisation et le déploiement de son offre de soins sur le territoire Drôme-Ardèche en tant qu'établissement de référence.

L'établissement mène actuellement un **projet d'investissement immobilier d'ampleur** (plus de 100 millions d'euros sur les exercices 2023 à 2026) caractérisé notamment par plusieurs chantiers majeurs :

- Le nouvel EHPAD de Beauvallon : déménagement réalisé en avril 2024.
- La reconstruction du plateau technique : livraison de la phase 1 (bloc-opératoire, réanimation, stérilisation, hélistation) fin 2024
- Le déménagement du CESU et du SAMU-SAS dans de nouveaux locaux (mars 2025)
- Les nouveaux locaux de cardiologie (consultation, explorations, hôpital de jour) et la 2<sup>nde</sup> salle de coronarographie (septembre 2025)
- la phase 2 du plateau technique en 2026 (grossesses pathologiques et chirurgie gynécologique, hospitalisation complète d'oncologie et dermatologie, unité d'accueil pré opératoire, gastro entérologie, bloc obstétrical, consultations de gynécologie et d'obstétrique).

Adresse du site internet : [www.ch-valence.fr](http://www.ch-valence.fr)

Retrouvez nous sur : [Recherche](#) | [LinkedIn](#)

## IDENTIFICATION DU POSTE

### **Directeur/trice des soins - Coordonnateur/trice général(e) des soins**

Le poste correspond à un emploi fonctionnel groupe II.

PFR : 3

Indemnité de direction commune selon la réglementation

La direction des soins du CH Valence regroupe :

- Un CSS adjoint au directeur/coordonnateur général des soins
- 7 CSS et une coordonnatrice maïeutique, tous cadres soignants de pôle
- 50 cadres de santé
- Une assistante de direction

## POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Le Directeur des soins, coordonnateur général des soins est placé sous l'autorité directe du Directeur Général :

- Membre de l'équipe de direction
- Membre de droit du Directoire du CHV
- Membre du comité stratégique du GHT Drôme - Ardèche - Vercors
- Président de la CSIRMT du CHV
- Membre de la commission paramédicale du GHT
- Membre ou pilote de différentes instances
- Directeur référent de Pôle

## MISSIONS GENERALES

Le directeur des soins, coordonnateur général des soins assure la coordination générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du CHV et des centres hospitaliers/ EHPAD de la direction commune.

Il assure :

- **Des missions de type stratégique** dans le cadre de la collaboration avec la Direction Générale et avec les différentes directions fonctionnelles.  
Il constitue un appui dans son domaine de compétences pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre des orientations institutionnels de la direction générale, et en lien avec les différents sites de la direction commune,  
Il élabore le projet médico-soignant du CHV articulé avec celui du GHT, il est responsable de l'organisation des soins,  
Il participe à l'organisation et l'évolution des structures et activités de soins et les projets institutionnels en lien avec la communauté médicale et l'encadrement soignant  
Il promeut le développement de la recherche paramédicale, pratiques innovantes et coopérations,  
Il favorise l'évaluation des pratiques professionnelles et accompagne les démarches innovantes,  
Il veille à l'attractivité du CHV et des CH/EPHAD de la direction commune notamment pour les professionnels paramédicaux,  
Il définit la politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires en partenariat avec les instituts de formation paramédicales et les universités.  
Il pilote / copilote des commissions (sous-commission CME CSIRMT, CACNP, CSLC, CSIH, Handi +, axes du projet de soin GHT...)
- **Des missions de coordination et d'animation** des cadres supérieurs de santé du CHV et des CH de la direction commune et des cadres de santé.  
Il accompagne les cadres et les équipes dans les restructurations et dans les réflexions sur les dimensionnements des unités des pôles cliniques.  
Il assure le suivi et la supervision des missions réalisées par les cadres supérieurs de santé en missions transversales ou de pôles.
- **Des missions opérationnelles :**  
Il participe au dialogue social en lien avec la direction des ressources humaines et à l'élaboration du plan de développement professionnel continu dans son champ de compétences,  
Il supervise le recrutement des professionnels paramédicaux et la répartition équilibrée des ressources humaines,  
Il coopère avec l'équipe de la direction qualité/gestion des risques et participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité.  
Il promeut l'optimisation des parcours patient et la continuité des soins.
- **Des partenaires institutionnels privilégiés**  
Le Coordonnateur général des soins interagit naturellement avec l'ensemble des managers médicaux et non médicaux de l'établissement. Il dispose notamment d'un accès privilégié et d'une relation de travail constante avec le Directeur général, la Présidence de CME et le Directeur des ressources humaines.

## PRINCIPAUX PROJETS A MENER DANS LE PERIMETRE DU POSTE

Accompagnement des projets du schéma directeur : plateau technique, Imagerie Interventionnelle, Rythmologie, OPH, Unité Post Opératoire de Chirurgie Ambulatoire, Pharmacie, restructuration des Urgences...

Performance de l'établissement.

Contribution au développement des projets de la direction commune (marque employeur, projets médico-soignants et parcours patients)

Implication dans le développement des partenariats pour assurer la continuité de la prise en charge de l'utilisateur notamment la gestion territoriale des lits

## **COMPETENCES REQUISES**

Expérience de Directeur des soins/CGS sur un établissement de taille significative.  
Capacité forte à coopérer avec l'ensemble des acteurs et travailler en équipe.  
Capacité à mobiliser les équipes d'encadrement.  
Compétences managériales solides et capacité à négocier.  
Réactivité et disponibilité.  
Très bonne connaissance des organisations et activités hospitalières.

## **AUTRES INFORMATIONS :**

Participation aux gardes de direction,  
En l'absence de logement disponible dans le parc immobilier de l'établissement, le directeur des soins percevra l'indemnité correspondante prévue par la réglementation.

## **PERSONNE A CONTACTER POUR RENCONTRER MONSIEUR PRUDHOMMEAUX, DIRECTEUR GENERAL**

### **Madame Anne BAYLE**

Affaires générales – Direction Générale du CH de Valence  
Téléphone : 04 75 75 75 11 - Mail : [abayle@ch-valence.fr](mailto:abayle@ch-valence.fr)